

Géographie 3ème.

Partie 3 : La France et l'Union Européenne.

Les révisions.

- Apprendre les **définitions** des sept mots soulignés et surlignés.
- Apprendre les **résumés des leçons 11 et 12** pour le contrôle type brevet
- Savoir **situer sur une carte** les éléments suivants : Paris, Rotterdam, Londres, Milan, Madrid, Francfort, Berlin, Athènes, Rome, Barcelone, les fleuves français, l'Elbe, le Danube, l'Ebre, le Tage, Strasbourg (siège du parlement européen), Luxembourg (siège de la Cour de Justice européenne), Bruxelles (Siège de la Commission européenne) et Francfort (siège de la BCE), quelques pays de la francophonie : Canada, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Laos.

Le vocabulaire.

Ambassade : Représentation permanente d'un État auprès d'un État étranger. L'ambassadeur informe le Gouvernement, négocie au nom de l'Etat, veille au développement des relations de la France avec le pays où il exerce sa fonction, assure la protection des intérêts de l'Etat et celle des ressortissants français.

Consulat : Le consulat est chargé de recenser et de porter assistance à tous les ressortissants du pays que l'ambassade représente, dans le respect de la légalité et de l'ordre public local. Il remplit également les fonctions de mairie pour les expatriés.

Coopération transfrontalière : actions menées en commun par deux régions de part et d'autre d'une frontière entre 2 pays.

Diplomatie : Partie de la politique qui concerne les relations entre les États : représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger, administration des affaires internationales, direction et exécution des négociations entre États

Erasmus : programme de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe. Le programme 2021-2027 (fort de 26,2 milliards d'euros) met fortement l'accent sur l'inclusion sociale, les transitions écologique et numérique et la promotion de la participation des jeunes à la vie démocratique.

Espace Schengen : espace de libre circulation des personnes.

FED (Fond Européen de Défense) : programme de l'Union européenne destiné à financer la recherche et le développement de programmes industriels dans le domaine de la défense. Il est doté d'une enveloppe de 7,9 milliards d'euros pour la période budgétaire 2021-2027.

FEDER : le fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale.

Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

FMI : Fonds Monétaire Internationale. Il s'emploie à assurer la croissance et la prospérité durables de l'ensemble de ses 190 pays membres.

Francophonie : communauté des 321 millions de personnes qui parent le français dans le monde. C'est aussi un dispositif incarné par l'OIF (organisation internationale de la Francophonie) ayant pour objectif la promotion du français et la coopération entre les pays francophones.

FSE+ : Le Fonds social européen+ (FSE+) est doté d'un budget de près de 99,3 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Il apporte une contribution importante aux politiques de l'UE en matière sociale, d'emploi, d'éducation et de compétences.

FTN : Firme TransNationale. Entreprise installée dans plusieurs pays.

G7 : groupe des 7. Groupe de discussion entre les dirigeants de 7 pays : Allemagne, Canada, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Etats-Unis. L'UE est associée aux travaux du groupe. Il existe aussi le G20 (groupe des 20 pays les plus développés) auquel participent la France et l'UE.

Mégalopole européenne : espace qui concentre les plus fortes densités de population et de richesse en Europe.

Place boursière : place de marché ouverte et organisée où des matières premières, actions, titres, produits dérivés et autres instruments financiers sont échangés.

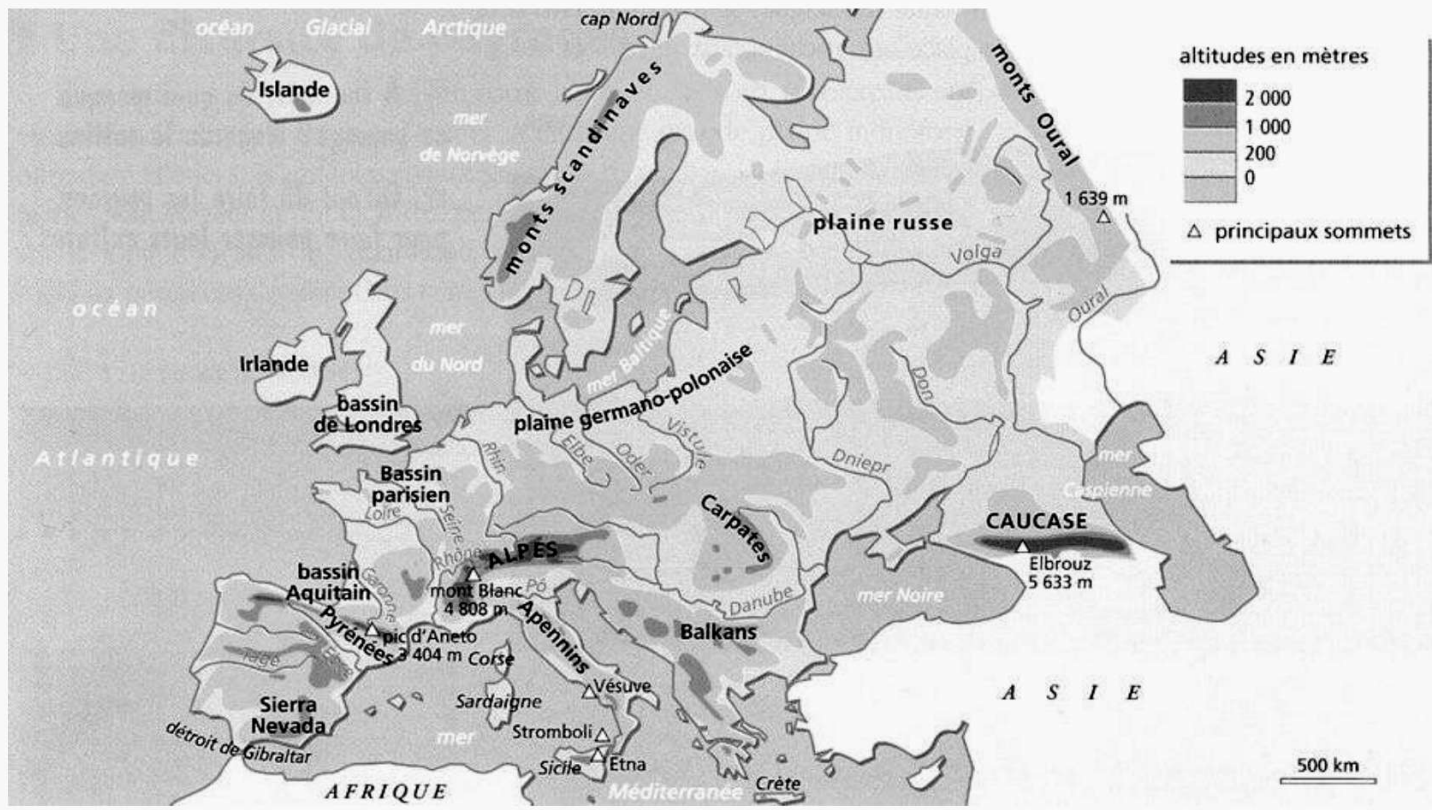
« Soft power » (pouvoir doux) : stratégies d'influence qui utilisent la diplomatie, la diffusion de sa culture ou encore l'aide économique pour orienter les décisions des autres acteurs internationaux.

Taxe carbone : taxe sur les produits importés dans l'UE dont le montant dépend des émissions de carbone des entreprises situées dans les pays hors U.E.

Trans-européen : à travers l'Europe.

Zone euro : ensemble des pays disposant de la monnaie unique européenne, l'euro.

Question : Repasser en bleu les fleuves suivants : tague, Ebre, Garonne, Rhône, Loire, Seine, Rhin, Elbe, Danube.



Géographie 3ème.

Partie 3 : La France et l'Union Européenne.

Les révisions.

- Apprendre les **définitions** des sept mots soulignés et surlignés.
- Apprendre les **résumés des leçons 11 et 12** pour le contrôle type brevet
- Savoir **situer sur une carte** les éléments suivants : Paris, Rotterdam, Londres, Milan, Madrid, Francfort, Berlin, Athènes, Rome, Barcelone, les fleuves français, l'Elbe, le Danube, l'Ebre, le Tage, Strasbourg (siège du parlement européen), Luxembourg (siège de la Cour de Justice européenne), Bruxelles (Siège de la Commission européenne) et Francfort (siège de la BCE), quelques pays de la francophonie : Canada, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Laos.

Le vocabulaire.

Ambassade : Représentation permanente d'un État auprès d'un État étranger. L'ambassadeur informe le Gouvernement, négocie au nom de l'Etat, veille au développement des relations de la France avec le pays où il exerce sa fonction, assure la protection des intérêts de l'Etat et celle des ressortissants français.

Consulat : Le consulat est chargé de recenser et de porter assistance à tous les ressortissants du pays que l'ambassade représente, dans le respect de la légalité et de l'ordre public local. Il remplit également les fonctions de mairie pour les expatriés.

Coopération transfrontalière : actions menées en commun par deux régions de part et d'autre d'une frontière entre 2 pays.

Diplomatie : Partie de la politique qui concerne les relations entre les États : représentation des intérêts d'un gouvernement à l'étranger, administration des affaires internationales, direction et exécution des négociations entre États

Erasmus : programme de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe. Le programme 2021-2027 (fort de 26,2 milliards d'euros) met fortement l'accent sur l'inclusion sociale, les transitions écologique et numérique et la promotion de la participation des jeunes à la vie démocratique.

Espace Schengen : espace de libre circulation des personnes.

FED (Fond Européen de Défense) : programme de l'Union européenne destiné à financer la recherche et le développement de programmes industriels dans le domaine de la défense. Il est doté d'une enveloppe de 7,9 milliards d'euros pour la période budgétaire 2021-2027.

FEDER : le fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

FMI : Fonds Monétaire Internationale. Il s'emploie à assurer la croissance et la prospérité durables de l'ensemble de ses 190 pays membres.

Francophonie : communauté des 321 millions de personnes qui parent le français dans le monde. C'est aussi un dispositif incarné par l'OIF (organisation internationale de la Francophonie) ayant pour objectif la promotion du français et la coopération entre les pays francophones.

FSE+ : Le Fonds social européen+ (FSE+) est doté d'un budget de près de 99,3 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Il apporte une contribution importante aux politiques de l'UE en matière sociale, d'emploi, d'éducation et de compétences.

FTN : Firme TransNationale. Entreprise installée dans plusieurs pays.

G7 : groupe des 7. Groupe de discussion entre les dirigeants de 7 pays : Allemagne, Canada, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Etats-Unis. L'UE est associée aux travaux du groupe. Il existe aussi le G20 (groupe des 20 pays les plus développés) auquel participent la France et l'UE.

Mégalopole européenne : espace qui concentre les plus fortes densités de population et de richesse en Europe.

Place boursière : place de marché ouverte et organisée où des matières premières, actions, titres, produits dérivés et autres instruments financiers sont échangés.

« Soft power » (pouvoir doux) : stratégies d'influence qui utilisent la diplomatie, la diffusion de sa culture ou encore l'aide économique pour orienter les décisions des autres acteurs internationaux.

Taxe carbone : taxe sur les produits importés dans l'UE dont le montant dépend des émissions de carbone des entreprises situées dans les pays hors U.E.

Trans-européen : à travers l'Europe.

Zone euro : ensemble des pays disposant de la monnaie unique européenne, l'euro.

Question : Repasser en bleu les fleuves suivants : tage, Ebre, Garonne, Rhône, Loire, Seine, Rhin, Elbe, Danube.

